

6 MOIS OFFERTS⁽¹⁾



ASSURANCE HABITATION ÉTUDIANT⁽²⁾

- Des garanties⁽³⁾ essentielles y compris la responsabilité civile, le vol et le bris de glace,
- Un tarif réservé aux étudiants,
- Une assistance 24h/24 et 7j/7, pour les problèmes du quotidien et en cas de sinistre,
- Une franchise dommages à moindre coût.

Et souscrivez sans aucun justificatif !

(1) Pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'Assurance Habitation Étudiant jusqu'au 29/02/2024 inclus. Offre non cumulable valable une seule fois la première année. Remboursement sur le compte de prélèvement déclaré à la souscription. Conditions en vigueur au 01/03/2023. **(2)** Contrats d'assurance Habitation de Sogessur, d'assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en œuvre par Mondial Assistance France) et de Défense pénale et recours suite à accident d'Aviva Assurances. Entreprises régies par le Code des Assurances. Contrats présentés par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). Cette offre est valable en France métropolitaine, soumise à des conditions d'éligibilité et réservée aux 18-25 ans. **(3)** Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat.

À TRÈS BIENTÔT

DANS NOS AGENCES

ISSY LES MX C
CELTON
39 Rue Ernest Renan
92130 Issy Moulineaux
01 41 46 03 00

ISSY LES MLX
MAIRIE
1 Rue Andre Chenier
92130 Issy Moulineaux
01 41 09 94 30

ISSY LES MLX 3
MOULINS
3 All Sainte Lucie
92130 Issy Moulineaux
01 46 44 67 23

ISSY LES MLX
RENAN
22 Rue Ernest Renan
92130 Issy les Moulineaux
01 41 46 02 80

Pour prendre RDV, flashez ce QR code



SUR INTERNET

societegenerale.fr

**DOCUMENT PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

Vous avez le droit de vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale. Ce droit peut être exercé auprès de votre agence ou par courrier électronique à protectiondesdonnees@societegenerale.fr



Société Générale - BDDF/CLI/DFC - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18
S.A. au capital de 1 010 261 206,25 EUR - 552 120 222 RCS Paris
Siège social : 29, Bd Haussmann, 75009 Paris
Crédit Photo : Getty Images - SG - 03/2023

OFFRE PRIVILÈGE RÉSERVÉE AUX ÉTUDIANTS
ISIFA PLUS VALUES

Isifa
Plus
Values



VOYEZ GRAND POUR VOS PROJETS

Offre valable dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation d'un justificatif du statut étudiant et de l'acceptation par l'agence. Présence du/des représentants légaux obligatoire pour les mineurs. Conditions en vigueur au 01/03/2023.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIETE
GENERALE**

Société Générale participe au recyclage du papier et a conçu ce document dans le souci d'une incidence minimale sur l'environnement.



NP445264

**80 €
OFFERTS⁽¹⁾**



POUR L'OUVERTURE D'UN PREMIER COMPTE BANCAIRE

- Réglez vos dépenses,
- Recevez vos allocations, vos premiers salaires,
- Effectuez vos virements, domiciliez vos prélèvements...

Et gérez gratuitement votre compte
en ligne avec l'Appli⁽²⁾.

(1) Offre non cumulable réservée aux non-clients Société Générale et valable jusqu'au 29/02/2024 inclus pour l'ouverture d'un premier compte bancaire Société Générale. Ouverture du compte soumise à l'acceptation de la Banque. Le versement de la prime est conditionné à la réalisation d'un minimum de 5 opérations durant les 3 premiers mois suivant l'ouverture effective du compte. La prime est versée sur le compte bancaire au plus tard quatre mois après son ouverture. Le fonctionnement du compte bancaire donne lieu à des frais de tenue de compte débités chaque trimestre, selon les tarifs en vigueur. Les personnes âgées de moins de 25 ans en sont exonérées. Pour connaître les autres conditions d'exonération, consulter la brochure « Conditions appliquées aux opérations bancaires - Particuliers », disponible en agence et sur societegenerale.fr **(2)** L'accès à un certain nombre de fonctionnalités de l'Appli nécessite l'adhésion à l'abonnement à des services de Banque à Distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.). Services gratuits hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet et votre opérateur téléphonique.

**1 €
PAR AN
PENDANT
2 ANS⁽¹⁾**



UNE CARTE, UNE ASSURANCE AVEC SOBRIO⁽²⁾

- Une carte de paiement⁽³⁾,
- Une exonération des frais de tenue de compte,
- Une assurance au quotidien⁽⁴⁾ qui vous couvre en cas de pépin (ex. : utilisation frauduleuse de vos moyens de paiement).

Et choisissez la carte qui vous ressemble
avec l'option Collection⁽⁵⁾ !

(1) Offre non cumulable valable jusqu'au 29/02/2024 inclus pour l'ouverture d'un premier compte bancaire Société Générale (sous réserve d'acceptation par la Banque) avec souscription concomitante des Services Essentiels de Sobrio (hors cartes CB Visa Premier, CB Gold Mastercard, CB Visa Infinite). Passée la période de réduction, conditions tarifaires de Sobrio selon l'âge et le type de carte souscrite, indiquées dans la brochure « Conditions appliquées aux opérations bancaires - Particuliers » disponible en agence et sur particuliers.societegenerale.fr **(2)** Sobrio est une offre groupée de services bancaires et non bancaires, accessible à partir de 15 ans. **(3)** Pour les adhérents de 15 ans, fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte CB Visa Evolution. Pour les adhérents de 16 - 17 ans, seules les cartes CB Visa Evolution, CB Visa ou CB Mastercard à débit immédiat peuvent être souscrites. Autorisation du(es) représentant(s) légal(x) requise. **(4)** Mon assurance au quotidien est un contrat d'assurance collective de dommages à adhésion facultative souscrit par Société Générale auprès de Sogessur. Entreprise régie par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par Société Générale dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.oriass.fr). Cette offre est valable en France métropolitaine et soumise à des conditions d'éligibilité. Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat. **(5)** L'option Collection est une option payante, associée à une carte bancaire (disponible sur les cartes CB Visa Evolution, CB Visa, CB Visa Premier, CB Mastercard ou CB Gold Mastercard selon l'option souscrite). Dans le cadre de l'offre, l'option Collection est gratuite la 1re année suivant la souscription, puis elle sera facturée 14 €/an ou 26 €/an (hors promotion et avantages tarifaires Sobrio), en sus de la cotisation carte ou Sobrio (Tarifs en vigueur au 01/03/2023). Voir les conditions dans la brochure « Conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers », disponible en agence ou sur societegenerale.fr.

**FRAIS DE
DOSSIER
OFFERTS⁽¹⁾**



PRÊT ÉTUDIANT ÉVOLUTIF⁽²⁾

de 1 000 € à 120 000 €

Exemple pour un Prêt Étudiant Évolutif ⁽²⁾ de 21 000 € sur 84 mois :			
Taux débiteur annuel fixe	TAEG fixe	Mensualités (hors assurance DIT ⁽³⁾ facultative)	Montant total dû
2,99 %	3,03 %	277,38 €	23 299,92 €
Frais de dossier OFFERTS ⁽¹⁾			
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.			
En cas d'adhésion à l'assurance DIT ⁽³⁾ facultative, cotisation de 9,24 € par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT facultative : 776,16 €, soit un TAEG (Taux Annuel Effectif de l'Assurance) de 1,00 %, non inclus dans le TAEG du crédit.			

Conditions et taux en vigueur au 01/03/2023.

Et débloquez les fonds en une ou plusieurs fois
selon vos besoins⁽⁴⁾.

(1) Offre non cumulable avec toute autre offre Société Générale, soit 30 € offerts, correspondant au montant des frais de dossier Prêt Étudiant Évolutif hors offre promotionnelle. Les frais de dossier sont offerts jusqu'au 29/02/2024 inclus. **(2)** Sous réserve d'acceptation du dossier par le prêteur Sogéfinancement SAS - 394 352 272 RCS Nanterre. Délai légal de rétractation : 14 jours à compter de votre acceptation du crédit. Réserve aux étudiants. Caution d'une tierce personne obligatoire. **(3)** Le coût de l'assurance varie en fonction de l'âge et de la situation personnelle de l'emprunteur. Contrat d'assurance collective - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente, Incapacité Temporaire Totale de Travail - souscrit par Sogéfinancement auprès de Sogécap (entreprise régie par le Code des Assurances) et présenté par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.oriass.fr). **(4)** Option de décaissement fractionné, frais : 16 € au 01/03/2023.